



Le bulletin qui vous renseigne en matière de retraite, d'assurance collective et autres secteurs d'activité liés aux ressources humaines.

Mars 2013 – Volume 3, numéro 3

Le coût du dossier SST, une dépense qui se prévoit

Pour bien des employeurs, le coût du régime d'indemnisation en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle géré par la CSST excède le coût des autres programmes d'avantages sociaux. Ce sont des frais importants qui s'ajoutent aux dépenses de fonctionnement. Cependant, ce coût peut être réduit en s'assurant d'offrir des conditions de travail qui favorisent la santé et la sécurité au travail, et en comprenant bien les éléments qui influencent le coût du dossier CSST.

Le budget provincial de la CSST prévoit des dépenses totales estimées à 2,6 milliards \$ en 2013, pour une masse salariale assurable (MSA) de l'ordre de 126 milliards \$, ce qui correspond à une cotisation moyenne de 2,08 \$ par tranche de 100 \$ de masse salariale assurable (MSA).

Pour établir sa tarification, la CSST a élaboré un système de classification des employeurs en fonction des activités exercées par leurs travailleurs. Ainsi, dans une même unité de classification, on

retrouve des employeurs dont les travailleurs sont exposés à des risques similaires. On compte 184 unités de classification dont les taux d'unités varient entre 0,56 \$ à 19,43 \$ par tranche de 100 \$ de MSA. Les taux d'unités incluent 0,42 \$ pour couvrir les frais d'administration du régime, dont 0,18 \$ sont attribués au programme de maternité sans danger, disponible aux employeurs de juridiction provinciale.

La CSST en bref

Au Québec :

- **3,7 millions de travailleurs** sont couverts par la CSST.
- Chaque année, on compte **91 000 accidents de travail** et maladies professionnelles, dont 200 décès.
- À ce jour, il y a **203 000 employeurs enregistrés à la CSST. De ce nombre :**
 - › Environ 70 % sont tarifés au taux de l'unité;
 - › Environ 30 % sont tarifés au taux personnalisé, c'est-à-dire que leur cotisation CSST tient compte partiellement de leur expérience en santé et sécurité du travail;
 - › Moins de 1 % sont tarifés au mode rétrospectif, c'est-à-dire qu'ils assument pratiquement la totalité des prestations CSST versées à leurs employés.

Bien comprendre son mode de tarification, c'est essentiel!

Le mode de tarification n'est pas au choix de l'employeur. Il est établi par règlement et tient compte de la masse salariale et de l'unité de classification. Ce mode est déterminant dans le calcul de la cotisation CSST. Il est donc important de bien comprendre les différents mécanismes pouvant influencer les dépenses engagées en santé et sécurité au travail.

Les employeurs tarifés au taux de l'unité ou au taux personnalisé peuvent choisir d'assumer seuls la tarification ou de joindre une mutuelle de prévention. En fonction de la situation spécifique de chacun et des multiples mutuelles disponibles sur le marché, la différence entre l'une ou l'autre des options peut se chiffrer en plusieurs dizaines, voire centaines de milliers de dollars par année, à la hausse ou à la baisse.

Pour les employeurs appartenant à une même famille corporative, il peut être possible de demander à établir un regroupement d'employeurs qui pourrait permettre d'accéder à la tarification en mode rétrospectif pour l'ensemble des filiales détenues à plus de 50 % par une corporation mère.

Les employeurs tarifés en mode rétrospectif ont une situation semblable à celle de l'auto-assurance. En effet, ils assument directement les coûts des indemnités versées à leurs employés par la CSST. Toutefois, leurs activités de prévention

et de gestion influenceront directement leurs coûts CSST.

Au-delà des indemnités et des coûts directs de la CSST, des coûts indirects peuvent s'ajouter. En effet, à la suite d'un accident de travail, pour chaque dollar en coûts directs assurés par la CSST, il faut prévoir des coûts supplémentaires variant :

- Entre 5 \$ et 50 \$ pour le dommage aux équipements, ou le retard et l'interruption de production;
- Entre 1 \$ et 3 \$ pour les heures supplémentaires et la formation.

Chacune des décisions relatives au mode de tarification présente des enjeux financiers importants. Que ce soit celle de joindre ou non une mutuelle de prévention et le cas échéant, laquelle, ou, qu'il s'agisse des décisions liées au mode rétrospectif, toutes devraient être basées sur une analyse financière rigoureuse. Cette analyse financière contribuera au déploiement de stratégies ciblées et efficaces.

Le régime d'indemnisation en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle représente une dépense importante et doit être géré de manière optimale.

Une bonne expérience du dossier SST constitue un actif pour l'employeur et contribue à maintenir une bonne santé pour ses employés, sa productivité et ... aussi pour les finances de l'entreprise!

Au 28 février 2013

Rendements des Indices des marchés financiers

(annualisés pour les périodes de plus d'un an)

	Mensuel	Trimestre à date	Année à date	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	10 ans
Indice des prix à la consommation (Canada)	0,0 %	-0,6 %	-0,6 %	0,4 %	1,5 %	1,8 %	1,8 %	1,7 %
Taux de change \$ CA / \$ US	-2,9 %	-3,4 %	-3,4 %	-4,3 %	-2,8 %	0,8 %	5,1 %	3,6 %
Marché canadien des obligations								
Dex Bons du Trésor (91 jours)	0,1 %	0,2 %	0,2 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %	0,8 %	2,2 %
Dex Univers	1,0 %	0,3 %	0,3 %	3,8 %	6,8 %	6,0 %	6,5 %	6,0 %
Dex Court Terme	0,7 %	0,7 %	0,7 %	2,6 %	3,6 %	3,2 %	3,7 %	4,5 %
Dex Moyen Terme	1,4 %	0,8 %	0,8 %	4,8 %	8,1 %	7,1 %	7,8 %	6,6 %
Dex Long Terme	1,1 %	-1,0 %	-1,0 %	4,6 %	11,5 %	10,4 %	10,6 %	8,3 %
Dex Rendement Élevé	0,4 %	1,4 %	1,4 %	12,9 %	5,4 %	8,1 %	13,7 %	8,4 %
Dex Rendement Réel	-0,2 %	-3,0 %	-3,0 %	-0,1 %	9,3 %	9,4 %	11,9 %	8,1 %
Marché canadien des actions								
S&P/TSX Composé	1,3 %	3,5 %	3,5 %	4,6 %	-2,0 %	6,2 %	15,3 %	9,7 %
S&P/TSX Fiducies de revenu	0,7 %	1,3 %	1,3 %	13,1 %	16,1 %	21,0 %	31,0 %	16,1 %
S&P/TSX 60	1,7 %	3,9 %	3,9 %	6,0 %	-1,9 %	5,7 %	14,0 %	9,7 %
MSCI Canada Croissance	1,9 %	4,0 %	4,0 %	1,7 %	-7,2 %	2,5 %	9,0 %	8,0 %
MSCI Canada Valeur	1,1 %	3,4 %	3,4 %	8,4 %	2,3 %	8,0 %	19,5 %	10,9 %
BMO Petites Capitalisations	-2,6 %	0,3 %	0,3 %	-8,1 %	-7,8 %	5,8 %	22,1 %	10,4 %
Marché étranger des actions (\$ CA)								
S&P 500	4,3 %	10,2 %	10,2 %	18,3 %	12,2 %	12,6 %	16,1 %	4,3 %
MSCI EAEO	2,0 %	7,8 %	7,8 %	14,5 %	3,6 %	6,0 %	11,1 %	5,4 %
MSCI Monde	3,1 %	8,8 %	8,8 %	15,4 %	7,2 %	9,0 %	13,4 %	4,6 %
MSCI Tous	2,9 %	8,1 %	8,1 %	13,9 %	6,6 %	8,5 %	13,8 %	5,2 %
MSCI Marchés émergents	1,7 %	3,5 %	3,5 %	4,9 %	3,2 %	6,1 %	17,4 %	13,0 %
Portefeuille de référence (Dex Univers / S&P/TSX / MSCI Monde)								
40 % / 30 % / 30 %	1,7 %	3,8 %	3,8 %	7,5 %	4,4 %	7,2 %	11,4 %	7,0 %
45 % / 27,5 % / 27,5 %	1,6 %	3,5 %	3,5 %	7,2 %	4,7 %	7,1 %	11,0 %	6,9 %
50 % / 25 % / 25 %	1,6 %	3,2 %	3,2 %	6,9 %	4,9 %	7,0 %	10,6 %	6,8 %
55 % / 22,5 % / 22,5 %	1,5 %	2,9 %	2,9 %	6,6 %	5,1 %	7,0 %	10,2 %	6,8 %
60 % / 20 % / 20 %	1,5 %	2,6 %	2,6 %	6,3 %	5,3 %	6,9 %	9,8 %	6,7 %

Depuis 1969, Optimum Actuaire & Conseillers inc. offre des solutions personnalisées et de haut standard en actuariat-conseil. La société est membre du Groupe Optimum, un groupe financier privé d'envergure internationale détenu par des intérêts québécois.

Pour de plus amples renseignements ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseiller OPTIMUM ou avec François Desrochers au 514 288-1620, poste 148.

Retraite ♦ Gestion d'actifs ♦ Assurance collective ♦ Santé et sécurité du travail

Siège social – 425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1120, Montréal (Québec) H3A 3G5

Bureau de Québec – 825, boul. Lebourgneuf, bureau 408, Québec (Québec) G2J 0B9

Pour nous joindre – Téléphone : 514 288-1620 • Sans frais : 1 800 361-8502 • Télécopieur : 514 288-3317

www.optimumactuaire.com